

Ville de Chambéry - DGS Police municipale

Chef de service de la vidéoprotection (H/F)

(catégorie B - Filière sécurité)



La direction de la police municipale accueille la vidéoprotection de la ville et le Centre de Supervision Urbain traitant les images. Sous la responsabilité directe du directeur de la police municipale, le chef de service de la vidéoprotection intervient comme relais dans le domaine de la vidéoprotection et supervise le C.S.U..



MISSIONS PRINCIPALES:

- Décline en missions, les orientations et choix stratégiques en matière de sécurité dans ce domaine :
- Contribué à la définition des orientations de la collectivité en matière de sécurité publique de prévention de la délinquance et de vidéo protection, à son évaluation et son évolution à travers des indicateurs d'activité et des comptes rendus réguliers ;
- Est force de proposition pour mener une action préventive à l'intérieur de son périmètre d'intervention :
- Evalue les pratiques et propose des évolutions ;
- Met en œuvre, suit et évalue les missions confiées au C.S.U.;
- Assurer une protection efficace des espaces, des bâtiments publics, espaces verts et jardins, abords des établissements scolaires, en planifiant et priorisant.
- Veille à la bonne tenue du C.S.U., contrôle et fait respecter le cadre légal et réglementaire assigné à sa fonction.
- Apporte un soutien technique aux agent du C.S.U;
- S'assure de la bonne organisation générale du C.S.U. et de sa coopération notamment avec la police municipale et nationale;
- Contribue à la bonne intégration des agents;
- Intervient autant que de besoin sur la voie publique en appui des équipes de police municipale;

Rend compte de son activité à sa hiérarchie.



COMPÉTENCES REQUISES:

- Savoir faire preuve d'analyse, de discernement et d'adaptation :
- Etre capable de retranscrire objectivement les faits par l'émission si nécessaires de rapports spécifiques
- Savoir utiliser et maîtriser le système d'exploitation vidéo Visimax;
- Repérer sur écran des événements significatifs, et savoir analyser l'information et la relayer vers les services compétents;
- Constater une infraction et la qualifier ;
- Visionner des images enregistrées dans le respect du cadre légal :
- Vérifier la destruction des images conformément aux règlements et procédures en vigueur;
- Déclencher des outils ou différents types d'intervention (alarmes, télésurveillance, astreinte...);
- Rédiger des rapports, PV, écrits professionnels, rendre compte en temps réel à la hiérarchie;
- Avoir une expérience réussie dans le management d'équipe et savoir maintenir un climat de travail favorable;
- Etre disponible et assurer une présence au C.S.U autant que de besoin ;
- Etre force de proposition dans l'évolution de l'organisation des pratiques et du système de vidéo protection.
- Faire preuve de rigueur et organisation, réactivité et sang-froid



Fiche de poste détaillée disponible auprès du service recrutement recrutement@mairie-chambery.fr



Renseignements auprès de Girolamo Cracchiolo 04 79 60 23 94

Cv et lettre de motivation à adresser à : Hôtel de Ville BP 11105, 73011 Chambéry cedex ou recrutement@mairie-chambery.fr

Date limite de dépôt des candidatures

Le 6 juin 2021